

Municipalité de la
Commune de Givrins

Préavis n° 22/2023
au Conseil Communal du 7 décembre 2023

**Demande d'un crédit extrabudgétaire de
CHF 235'900.— TTC destiné à financer les
travaux du bouclage d'eau sous pression entre
la route de Genolier et la route de la Gare
conformément au PDDE**

Responsables du dossier :

Mme Anne-Lise Bally, Municipale en charge des eaux

M. Alain Blumenstein, Municipal en charge de la défense incendie

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Dans le cadre des projets de construction, sur la parcelle 206, par CR Bâtiment Sàrl, d'un bâtiment de 6 logements destinés à la vente et, sur la parcelle 280, par Equitim, de 4 bâtiments de 6 logements, destinés à la location, et d'une UAPE pour l'AISGE, la Municipalité a souhaité profiter de ces travaux pour réaliser le renforcement du bouclage d'eau sous pression entre la route de Genolier et la route de la Gare, tel que prévu dans le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE).

Malheureusement, vu la complexité d'organisation, de planification et de coordination de ces deux chantiers, il a été impossible pour le bureau d'ingénieurs Bovard & Fritsché SA, en charge de l'étude et du suivi de ce dossier, d'anticiper des plans ainsi que de demander des devis en amont, raison pour laquelle ce préavis vous est présenté alors que les travaux sont en cours de finalisation.

Réaliser ce bouclage d'eau sous pression en parallèle des travaux sur les parcelles 206 et 280 était une opportunité à ne pas manquer, cela a permis de réduire le coût des travaux en évitant une remise en état importante du terrain.

2. Situation précédente

Précédemment, le bouclage entre la route de Genolier et la route de la Gare était assuré en partie par une conduite en fonte de diamètre 125mm et par une conduite en acier de diamètre 100mm. Ces diamètres étaient insuffisants et ne répondaient plus aux exigences pour assurer la défense incendie.

3. La réalisation

Le nouveau bouclage est constitué d'une conduite en fonte de diamètre 150mm, sur une longueur de 206m, tel que prévu par le PDDE. Son tracé est en deux parties : le tronçon A-B, d'une longueur de 120m, se situe sur la parcelle 209. Le tronçon B-C, d'une longueur de 86m, se situe sur la parcelle 280.

Le tracé initial, sur la parcelle 206, n'a pas pu être conservé en raison de la construction d'une rampe souterraine (desservant un garage enterré) et d'un mur de soutènement. Afin de garantir l'accès sur le long terme de la conduite d'eau sous pression, le premier tronçon se situe désormais sur la parcelle 209, en limite de propriété avec les parcelles 443 et 206.

Afin de minimiser le coût des travaux, la Municipalité a profité du chantier ouvert sur la parcelle 280, sur laquelle transite le bouclage, avant que les constructions ne soient achevées.

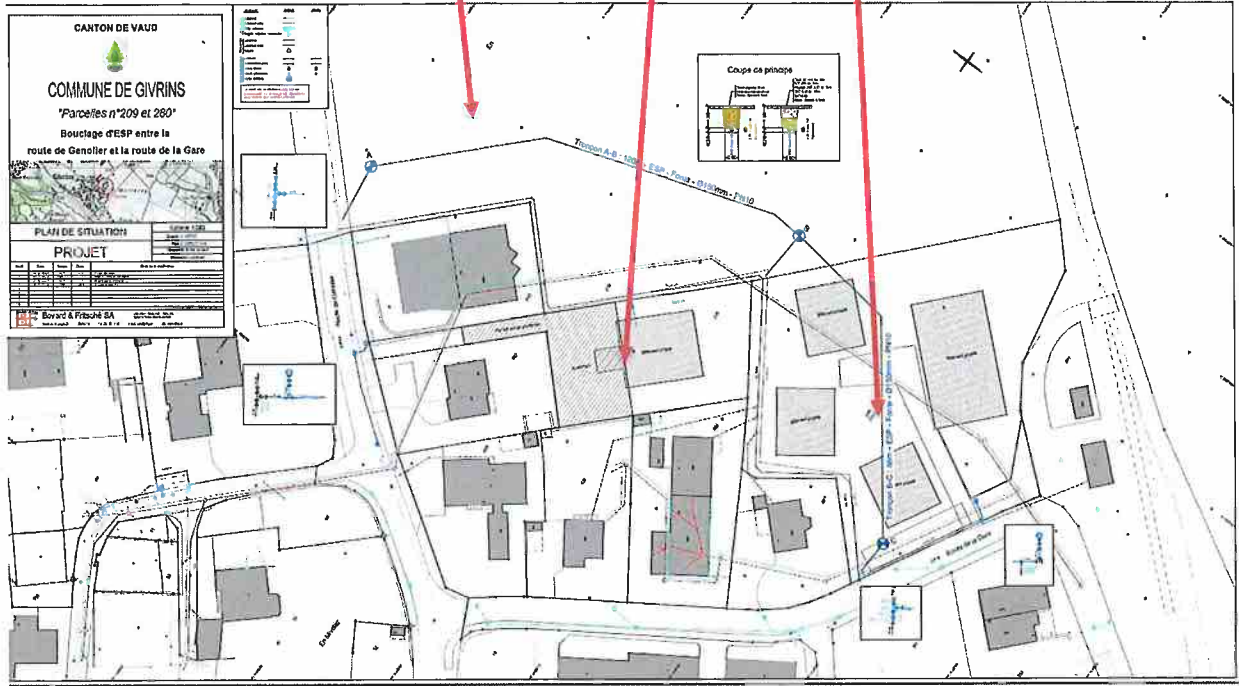
Ce bouclage permet d'améliorer les conditions hydrauliques et de renforcer la protection contre les incendies, d'une part avec l'augmentation du diamètre et, d'autre part, avec l'installation de 2 nouvelles bornes hydrantes sur la route de Genolier et sur la route de la Gare, conformément à la demande du SDIS Nyon-Dôle.

Numéro des parcelles :

209

206

280



4. Coût financier

Le budget a été établi par notre mandataire, le bureau Bovard & Fritsché SA, de Nyon, sur la base d'offres rentrées. Le budget à prévoir se résume de la manière suivante :

| | | | |
|----------------------------------|---|------------|-------------------|
| 1. | Travaux de génie-civil | CHF | 60'000.00 |
| 2. | Travaux d'appareillage | CHF | 114'500.00 |
| 3. | Indemnité terres agricoles sur parcelle 209 | CHF | 4'600.00 |
| 4. | Inscription des servitudes (2 parcelles) | CHF | 3'000.00 |
| 5. | Honoraires études et direction des travaux | CHF | 20'000.00 |
| 6. | Divers et imprévus | CHF | 17'000.00 |
| Total HT | | CHF | 219'100.00 |
| TVA 7.7 % | | CHF | 16'870.70 |
| Arrondi | | CHF | - 70.70 |
| Total du budget à prévoir | | CHF | 235'900.00 |

En cas de non-réalisation conjointe aux travaux sur les parcelles 206 et 280, la plus-value attendue serait d'environ CHF 40'000.00.

Les travaux relatifs à cette conduite sont recommandés par l'ECA et seront subventionnés à hauteur d'environ 10 % du montant HT final des travaux.

5. Conclusions

Le bouclage d'eau sous pression permet de renforcer la défense incendie et répond aux exigences fixées par le PDDE. La réalisation des travaux en coordination avec les nouvelles constructions sur les parcelles 206 et 280 a permis de réduire significativement leur coût.

C'est pourquoi au vu de ce qui précède, et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GIVRINS

- vu le Préavis de la Municipalité n° 22/2023 relatif à la demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 235'900.— TTC destiné à financer les travaux de bouclage d'eau sous pression entre la route de Genolier et la route de la Gare conformément au PDDE ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

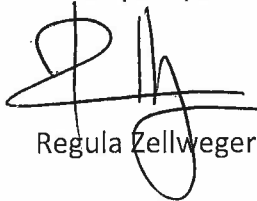
d é c i d e

- 1) **d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 235'900.— TTC (deux cent trente-cinq mille neuf cents francs) destiné à financer les travaux de bouclage d'eau sous pression entre la route de Genolier et la route de la Gare conformément au PDDE ;**
- 2) **d'autoriser la Municipalité à financer cette dépense par la trésorerie communale courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
- 3) **d'amortir le solde du crédit de ces travaux sur 30 ans, la première fois lors de l'exercice comptable 2023.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 6 novembre 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil Communal lors de sa séance du 7 décembre 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Regula Zellweger



Le Secrétaire



Alexandre Good